

Appel de cotisation

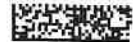


Votre Contrat
Contrat N° 033641110
Habitation située : 21630 POMMARD
Coordonnées du souscripteur
Nom du client : PARENT

Vos contacts
Tél : 0380226276
Email : h921051@agents.allianz.fr

Votre espace client www.allianz.fr

AL9101950646921630*
04150_100000000000_ECO_0015_TF_12065140_000135 □



MME SIMONE PARENT
RUE STE MARGUERITE
21630 POMMARD

00004150-0001-0001-00

Le 6 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi notre assurance Allianz Habitation. Le 1er novembre 2019 prochain, votre contrat d'assurance sera reconduit pour une année.

Pour la période du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020, votre cotisation s'élève à 1 111,92 EUR.

Le coupon-réponse ci-dessous facilitera votre règlement. Il vous suffit de nous le renvoyer, daté et signé, à l'aide de l'enveloppe jointe. Vous trouverez toutes les informations au dos de ce coupon.

Allianz et ses équipes restent à votre écoute, et vous remercient de votre fidélité.

Votre agent général bénéficie d'une commission versée par Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut également bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

*Ch. BNF
20/10/19*

K1DPGEAP04 - PGENAP01



Allianz IARD
S.A au capital de 991 967 200 euros
542 110 291 RCS Nanterre



Espace Client

Service aux clients en
quelques clics sur www.allianz.fr



E-courrier

Tous vos documents
dans votre Espace Client



Mon Allianz mobile

Sur votre smartphone ou votre
tablet, à portée de main

Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex



En cas de besoin

AMBRE & CHRISTIAN REYDET
Votre Agent Général
BP 212
20 Avenue De La Republique
21206 Beaune Cedex

Tel : 0380226276
Email : h921051@agents.allianz.fr

Fax : 0380227755

Détail de votre cotisation

Contrat n° 033641110	Cotisation annuelle - période du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020		
Cotisation HT	982,30 EUR		
Taxes	129,62 EUR	dont contribution réglementaire attentat	5,90 EUR
Total TTC	1 111,92 EUR	- Défense Pénale et Recours	10,70 EUR
		- Catastrophes Naturelles	103,43 EUR

Exonération TVA (article 261 du CGI)

Pour votre information

